RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 10560
Numéro SIREN : 343 541 231
Nom ou dénomination : TUILLET AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2020 sous le numéro de dépôt 37847

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/37847

Type d'acte : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : TUILLET AUDIT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 343 541 231

N° gestion : 2016 B 10560

Copie certifiée conforme
SR / 05/09/2020 10:00:10
N° de dépôt - 2020/37847 / 343541231

TUILLET AUDIT
Société par actions simplifiée d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
au capital de 429 080 euros
Siège social : 29 rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine
343 541 231 RCS NANTERRE

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MARS 2020

[…]

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Président de la Société, en remplacement de la société Grant Thornton et pour une durée indéterminée :

La Société GRANT THORNTON & Associés, société par actions simplifiée au capital de 25 820 100 euros, ayant son siège social au 29 rue du Pont 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 440 726 289, représentée par son Président, qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Président dirige la Société. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts.

Le Président représente la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance.

[…]

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La Présidente, représentée par Robert Dambo

Copie certifiée conforme
SR / 05/09/2020 10:00:10
N° de dépôt - 2020/37847 / 343541231